

Opération épervier

Mebe Ngo'o et son épouse

attendus au Tcs

aujourd'hui

P.3

Le couple et deux hommes de main sont sous le coup d'accusations, entre autres, de blanchiment d'argent.



Remerciements au chef de l'État et appel à la paix

Le Nyong et So'o choisit la piété et la prière

P.9

Des célébrations dans les mosquées et églises du département ont eu lieu le weekend dernier à Mbalmayo.



Chantiers du développement urbain et habitat

Ketcha Courtès remobilise les entreprises à Douala

P.8

Excès de zèle et abus

Le préfet du Mfoundi suspend la police municipale

P.3

AVIS DE DECES



- La grande famille Bapbwab par Messamena ;
- La grande famille Bawoua à Mekong-soo par Akonolinga ;
- Mme Ngabo Mbang Monique et son enfant à Yaoundé ;
- Mr Mbono Mbang Emmanuel, son épouse et leurs enfants à Mfou ;
- Mr Mbang Mbang Roger, ses épouses et leurs enfants à Yaoundé ;
- Mr Bekolo Mbang Jean Claude, son épouse et leurs enfants à Yaoundé et aux États-Unis (U.S.A)
- Mr Mvombo Mbang Jean-Pierre, son épouse et leurs enfants à Mekong-Soo ;
- Mme Mvodo Mbang Nicole, son époux et leurs enfants à Essamana ;
- Mme Mbang Évelyne, son époux et leurs enfants à Ebolowa ;
- Mme Etong Mbang Cécile et ses enfants à Yaoundé ;
- Mme Nyangono Mbang Angéline et ses enfants à Yaoundé,

Ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances, le décès de leur fils, père, beau-père, grand-père et arrière grand- père,

Le Patriarche Mbang Mbono Pierre,

survenu le 13 janvier 2019 au Centre des urgences de Yaoundé, des suites de maladie.

Programme

Du lundi 18 au mercredi 20 février 2019

Recueillement de 19h à 21h à la Résidence de son fils Jean Claude Bekolo Mbang à Bastos, entrée Ambassade de Chine.

Jeudi 21 février 2019

19h 00 – 21h 00 : veillée sans corps à la Résidence de son fils Jean Claude Bekolo Mbang.

Vendredi 22 février 2019

10h 00 : levée de corps à la morgue de l'Hôpital général de Yaoundé
- départ du cortège

funèbre pour le village Mekong So'o par Akonolinga.

14h 00 : arrivée et installation de la dépouille au domicile du défunt.

20h 00 : célébration œcuménique suivie de la grande veillée jusqu'à l'aube.

Samedi 23 février 2019

8h 00 : mise en place de la population
- cérémonies traditionnelles.

11h 00 : célébration œcuménique.

13h 00 : témoignages-inhumation-fin des cérémonies.



OPÉRATION ÉPERVIER

Mebe Ngo'o au Tcs ce jour

L'ex-Mindef, son épouse et deux hommes de main, sont sous le coup d'accusations, entre autres, de blanchiment d'argent.

Cédric Mbida

Contrairement à ce qui a été annoncé par plusieurs médias, c'est ce jour à 14h, et sauf changement de dernière minute, que l'ancien ministre délégué à la présidence de la République en charge de la Défense (Mindet), Edgard Alain Mebe Ngo'o, devra déférer à la convocation du corps des officiers de police judiciaire (Opj) du Tribunal criminel spécial (Tcs) à Yaoundé. Il devrait y croiser son épouse, née Bernadette Minla Nkoulou, qui pour sa part sera auditionnée par les mêmes limiers dès 11h.

Le couple Mebe Ngo'o a été précédé au Tcs hier, mercredi, par deux autres acteurs du dossier : le colonel Ghislain Victor Mboutou Elle et Maxime Léonard Mbangue, des ex-bras droits de l'ancien Mindef du temps de sa splendeur. À eux quatre, ces encore présumés innocents sont, depuis le 30 janvier, sous le coup d'une interdiction de sortie du territoire camerounais. Un malheur ne venant jamais seul, celui qui fut aussi patron des Transports jusqu'au 4 mars 2018 a été, le week-end dernier, empêché de se rendre dans son village de Nkolfong (Sud).

Cet aréopage doit, devant le Tcs, répondre des faits de pots-de-vin, de surfacturations, de concussions, d'affairisme, etc. avec la société de droit belge MagForce, spécialisée dans la vente d'équipements et tenues militaires. Alors directeur des marchés au Mindef, le colonel Ghislain Victor Mboutou avait été interpellé en 2014 en France, puis longuement



auditionné par l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière (Ocrpdf), qui surveillait ses mouvements depuis des mois. Selon des sources proches du dossier l'officier supérieur, dans la panique, a détaillé la grande mafia entre le Mindef et le prestataire de services, se présentant lui-même comme un simple garçon de courses.

Textos compromettants. En novembre 2016, alors qu'il vient d'être nommé attaché de défense auprès de l'ambassade du Cameroun au Maroc, le colonel est arrêté par des éléments de la Direction générale de la sécurité intérieure (Dgsi) de France, alors qu'il s'appretait à finaliser, pour le compte de son mentor Mebe Ngo'o, une

transaction immobilière à Paris avec le patron de MagForce, Robert Franchitti. Lors de cette interpellation, les éléments du renseignement trouveront 700.000 euros (un peu plus de 45 millions de Fcfa) sur lui. De même, une perquisition, dans sa chambre de l'hôtel au Georges V, permettra de mettre la main sur un véritable magot : 1,3 million d'euros (près de 900 millions Fcfa) bien classés dans une mallette contenant également des documents confidentiels.

Lesdites pièces à conviction seront alors consignées dans la procédure d'enquête, pendant que le diplomate-intermédiaire est cuisiné par les limiers de la Dgsi, puis par leurs collègues de la police judiciaire, avant

d'être déféré au parquet du tribunal de grande instance de Nanterre, dont la chambre criminelle l'incolpe pour flagrant délit de blanchiment d'argent. Toujours est-il que les téléphones de l'homme, saisis pendant la procédure, n'ont cessé de sonner. Les enquêteurs découvriront alors que lesdits appels à répétition, accompagnés de textos fort explicites, provenaient d'un numéro de téléphone camerounais, dont l'exploitation permettra de constater qu'il est attribué à Edgard Alain Mebe Ngo'o. Ghislain Victor Mboutou est relâché sous caution, placé sous contrôle judiciaire après son inculpation pour blanchiment. Dans le même temps, une commission rogatoire est prescrite, sollicitant le concours du Tcs pour complément d'informations.

Selon des sources introduites, la justice camerounaise, fort de plusieurs autres éléments complémentaires, dispose d'une véritable bombe qui pourrait emporter Edgard Alain Mebe Ngo'o et ses proches. Le concerné, face à l'ampleur du sujet a, la semaine dernière, adressé une lettre larmoyante au chef de l'État, se disant au-dessus de tout soupçon, victime d'une grosse combine, quémendant la protection et la clémence de Paul Biya. Lequel, apprend-on encore, a refilé la bafouille au secrétaire général de la présidence de la République, Ferdinand Ngoh Ngoh. Et quand on sait qu'il se chuchote en plus qu'entre Ngoh et Ngo'o, ce n'est véritablement pas (ou plus) le grand amour, il y a lieu de prier pour le second.

EXCÈS DE ZÈLE ET ABUS

Le préfet du Mfoundi suspend la police municipale

La mesure conservatoire, d'une durée d'un mois, survient après le décès d'un moto-taximan, battu à mort par les gros bras de Yaoundé 1er.

René Atangana

Le préfet du département du Mfoundi, Jean Claude Tsila, a pris hier une mesure suspendant pour un mois la police municipale dans la ville de Yaoundé. Cette décision est consécutive à la grande tension, proche de l'émeute, vécue mercredi dans la capitale.

Selon des sources concordantes en effet, tout est parti d'un incident, opposant tôt en matinée, au lieu dit Shell Elig-Edzoa, un moto-taximan des gros bras de la mairie de Yaoundé 1er, commis au contrôle routier. Refusant de laisser son engin entre les mains desdits contrôleurs, dont le zèle fait quotidiennement des victimes à travers la ville, l'infortuné sera proprement bastonné, la rumeur indiquant plus tard son décès avant d'être admis dans un hôpital.

Du coup, ses camarades, criant vengeance, ont pris d'assaut la mairie et n'en seront délogés que par les forces de maintien de l'ordre. Pendant ce temps, une autre escouade de moto-taximen fonda vers la ville,



refluant vers la montée Âne Rouge où la circulation a été bloquée pendant de longues minutes. Des représentants de ce corps de métier seront ensuite

reçus par le préfet du Mfoundi, qui selon des sources introduites devrait tenir une réunion de crise dans les prochaines heures.

Toujours est-il que le comportement brutal, arrogant et totalitaire des éléments de la police municipale, dans la ville de Yaoundé, ne cesse d'inquiéter. Recrutés dans des conditions opaques, la plupart de ces gros bras ont, ces dernières semaines, été à l'origine de plusieurs incidents, souvent graves. Chargés d'assurer la discipline dans les marchés, de faire respecter les emprises de la voie publique, d'interpeller des usagers (motos, et même véhicules) en délicatesse avec les prélèvements municipaux, ils sont devenus de vrais bourreaux, pour beaucoup. Ici et là, ils arrachent à tout va et s'approprient les marchandises, violentent des récalcitrants, rackettent dans tous les sens. Yaoundé, où l'anarchie est la chose la mieux partagée, a certes besoin de quelques vigies pour lui donner un semblant d'attrait. Mais avec sa police municipale on frôle l'émeute à tous les coups.

LUTTE CONTRE L'EXODE RURAL

L'Afrique centrale entend booster le secteur agricole

En compagnie de près de 400 experts régionaux, la Bad et le Bit ont entamé des réflexions sur la question, du mardi 12 février à ce jour, à Brazzaville au Congo, en vue de développer des stratégies.

Rosine Laure Elong
(Stagiaire)

« Dégager le potentiel des économies rurales grâce à l'investissement dans le développement des compétences et l'employabilité des jeunes dans le secteur de l'agriculture en Afrique centrale », tel est le thème du forum, le premier du genre, organisé conjointement par la Banque africaine de développement (Bad) et le Bureau international du travail (Bit). En présence d'environ 400 experts venus des pays de l'Afrique Centrale, ils ont ouvert les travaux, mardi 12 février, dans la capitale du Congo, Brazzaville, et doivent les achever ce jour. C'est en partie dû au constat fait de l'exode massif des populations rurales vers les villes à la recherche de l'emploi, que les partenaires présents ont entrepris cette initiative, en vue de fournir des éléments nécessaires aux déplacés pour développer leurs zones, mettant ainsi l'accent sur l'agriculture. C'est dans ce sens que la directrice régionale pour l'Afrique du Bit, Cynthia Samuel-Olonjuwon, a donné le rythme de la réflexion dans son allocution à l'entame des travaux : « L'agriculture ne fait pas partie du passé mais du futur. Il faut agir maintenant pour nourrir une population sans cesse croissante ». C'est un appel direct lancé à l'endroit des participants. Dans le même élan,



Ousmane Doré, directeur Afrique centrale de la Bad, l'une des principales chevilles ouvrières de la rencontre de Brazzaville, a exprimé tout l'intérêt de la Bad de voir l'Afrique centrale booster son secteur agricole. Il fait remarquer que les zones rurales sont très souvent délaissées pour ce qui est des investissements ; ce qui entraîne une déportation des jeunes mal ou pas formés vers les zones urbaines, à la recherche d'une meilleure situation. C'est la conséquence directe de l'absence de dispositifs suffisants pour l'épanouissement des populations du secteur. « Il résulte de cette situation un déséquilibre croissant entre zones rurales et zones urbaines, et une

absence d'opportunités et de perspectives pour les jeunes en milieu rural, qui les rend vulnérables, les installe dans l'oisiveté, et les pousse in fine vers les villes où, sans formation et sans qualification professionnelle, ils n'auront d'autres possibilités que celle d'exercer des emplois précaires. » précise le responsable Bad de la sous-région, au cours de ces travaux.

Formation. Selon la Bad, l'agriculture emploie 60% de la population de la sous-région et présente un fort potentiel de création d'emplois. Coordinatrice de cette rencontre dédiée au chômage et à l'insertion des jeunes ruraux, Cynthia Samuel-Olonjuwon, responsable Bit, plaide en

faveur de la constitution de formations et d'un cadre de travail plus décent pour la jeunesse, ce que corrobore les autres participants, apprend-on. Ainsi, les associations des employeurs présents proposent des pistes pour attirer et maintenir les jeunes en milieu rural. Pour eux, le secteur agricole doit être accompagné par les politiques publiques qui favorisent l'accès aux crédits, la formation adéquate aussi bien dans la production que dans la transformation des produits agricoles. Comme pour dire que, l'agriculture a aussi besoin des écoles pour orienter les jeunes sur les bonnes pratiques.

COOPÉRATION MINEPAT-BM

Des partenariats public-privé pour la réalisation des projets

Alamine Ousman Mey a présidé, hier, à Yaoundé, en compagnie Elisabeth Huybens, un séminaire en vue de sensibiliser les hauts responsables publiques sur la nécessité de ce mode contractuel.

R.L.E

Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, Alamine Ousman Mey, a présidé hier à Yaoundé, un séminaire inter-partenaires de haut niveau sur les Partenariats Public-Privé (Ppp) au Cameroun. L'objectif de cette rencontre est de sensibiliser les hauts responsables des administrations publiques sur la nécessité de la réalisation des projets à travers le mode contractuel Ppp, de partager avec le gouvernement les recommandations formulées relativement au cadre juridique et réglementaire, et d'initier la revue des projets d'infrastructures au sein d'un certain nombre d'administrations, à l'effet de constituer un pipeline de projets potentiellement réalisables en Ppp. Accompagnatrice du Minepat pour cet événement, la Directrice des Opérations de la Banque mondiale (Bm) au Cameroun, Elisabeth Huybens, se dit très satisfaite de cette rencontre. Il est alors question pour elle d'entreprendre de nouvelles réformes en vue d'acquiescer de nouveaux investisseurs, mais aussi, « d'améliorer l'efficacité et l'efficience de la qualité des investissements



organisés en vue d'améliorer le service public ». Ainsi, que ce soit pour le Minepat, ou pour le Bm, il faut tendre bien plus vers un système de financement des projets dual, laissant intervenir tant le secteur privé que public. Tous deux doivent se faire des acteurs communs des investissements stratégiques pour le développement du Cameroun.

Illustrations. Ainsi, pour illustrer le bien-fondé de ce mode de financement, la représentante de la Bm mentionne un exemple type de contrat de partenariat public-public constituant une fierté sur le plan international. Il s'agit du financement Ppp du projet

de réalisation du Nachtigal, qui vise produire 420 Mw. « Ce projet est basé sur un mode de financement ppp, avec près de 1,2 milliard d'euro mobilisés, et faisant recours essentiellement aux ressources venant des institutions de développement, dans le but de réaliser ce projet important pour notre pays », renchérit le patron du département ministériel. Plusieurs autres secteurs d'activités bénéficient également, selon le Minepat, de ce type d'investissement.

À noter que le partenariat public privé qui est un mode alternatif de financement, est un instrument

approprié qui libère le budget de l'État de la contrainte de mise à disposition de ressources, dans l'optique de réaliser des projets infrastructurels, avec des ressources provenant du secteur privé national ou international.

Pour rappel, c'est dans l'optique d'atteindre les objectifs suscités, les services de la Bm ont recruté le cabinet Canadien Cpcs, spécialisé dans les Ppp, et qui se prépare à entamer sa 2^e mission sur le terrain ; la 1^{ère} s'étant tenue en novembre 2018. Les résultats de ce séminaire seront alors connus ce jour, à la clôture des présents travaux.

POPULATIONS AUTOCHTONES

Le défi de la promotion des droits

Souvent marginalisés et traités avec des expressions et termes dégradants, voire amoindrissants, les populations autochtones sont considérées comme les premiers occupants des terres camerounaises. Celles-ci sont répandues du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, selon qu'ils sont "pygmées" ou "Mbororo". Ces populations, bien que minoritaires, attirent la curiosité de par leur mode de vie particulier (chasse, cueillette, médecine traditionnelle, logement et habillement). Un peu plus d'une décennie après leur proclamation, les droits des peuples autochtones restent bafoués. La preuve, à l'Est du pays et dans le Sud, ils subissent régulièrement des exactions venant des Bantous, à savoir des bastonnades, menaces et injustices diverses. Pire, depuis quelques

années, ces populations sont dépossédées de leurs terres, alors qu'on les considérait comme les gardiens de la tradition. Pourtant, la constitution camerounaise fait ressortir avec rigueur la notion d'égalité, d'équilibre, d'éducation, de loisir et de santé pour tous. Pour cela, le gouvernement camerounais, soucieux de leur bien-être, se joint souvent chaque 9 août à la communauté internationale pour célébrer la journée internationale des populations autochtones. C'est dans ce même ordre d'idées que se tient du 12 au 15 février à Kribi, un dialogue régional sur la promotion des droits des peuples des forêts, dans le cadre du projet : «Promotion des droits et de la sécurité alimentaire des peuples des forêts et bonne gouvernance dans les politiques forestières et climatiques ; des

principes à la pratique (Enrt)». Un rendez-vous qui réunit plusieurs participants venus des pays dans lesquels ce projet est mis en œuvre ; à savoir le Cameroun, la République démocratique du Congo, Le Libéria, le Congo Brazzaville et la République centrafricaine. Il est en fait question dans cette concertation, de partager des expériences et la synthétisation des leçons tirées de la mise en œuvre de ce projet et des activités similaires au Kenya. Fort de ces efforts du gouvernement et des partenaires au développement à toujours se soumettre au droit international, bien qu'une loi spécifique en la matière n'ait pas encore été votée par le parlement, Infomatin jette son regard sur ces populations particulières.

Un calvaire persistant sur le terrain

Les populations autochtones sont encore victimes de la marginalisation et de certaines outrances qui mettent à mal leur bien-être au Cameroun.

Carole Oyono
(stagiaire)

Le Centre pour l'environnement et le développement (Ced) avait relevé en 2017 que malgré les efforts accomplis par les pouvoirs publics, les partis politiques et le pouvoir judiciaire, les peuples autochtones restent faiblement représentés. La preuve, il n'y a pas au Cameroun, d'élu national autochtone en qualité de député, de sénateur ou de président de la République. De plus, dans le contexte actuel, rajoute l'Organisation non gouvernementale (Ong), il est difficile d'envisager que les populations autochtones franchissent avec succès l'épreuve des élections sénatoriales ou législatives. Il faudrait pour cela recourir à une discrimination positive en leur faveur, afin qu'elles soient représentées au parlement, a précisé Samuel Guiffo, coordonnateur du Ced. Dans la même optique, lors de la semaine du foncier au Cameroun en fin janvier, initiative du projet LandCam, des cas patents de violation des droits des communautés autochtones ont été mis sur la table de discussion. En effet, il en est ressorti que le problème foncier sévit encore à l'Est Cameroun entre les Baka et les Bantou d'une part, et entre



les Baka, les services de conservation du ministère des Forêts et de la Faune et les entreprises qui exploitent les forêts d'autre part. Il s'est en fait avéré que l'Etat avait octroyé des titres aux entreprises sur les espaces occupés par les communautés autochtones depuis des lustres. Une situation qui entraîne des conflits, et qui a même amené le gouvernement à signer les accords avec les Baka au cours de ladite semaine. A en croire par exemple, une pygmée résidant à Djoum (région du Sud), qui était présente aux travaux, sa communauté n'a plus où cultiver et où habiter, car chassée de ses

terres. La raison, les Bantou brandissent l'argument selon lequel leurs aïeux n'ont pas travaillé comme les leurs. Pour les Mbororos, population autochtone constituée d'éleveurs nomades, la situation est plus inquiétante. En effet, ils font face eux aussi aux défis de la gestion locale du foncier, notamment dans la cohabitation avec des agriculteurs. Ils ont été aussi dépossédés des terres qu'ils ont pendant occupées ou exploitées pendant des centaines d'années, a-t-on appris pendant la semaine foncière, du vice-président de l'association pour le développement social et culturel

des Mbororos. Aussi, ces peuples (surtout les Baka) sont souvent chassés de leur terre au nom de la protection de l'environnement. Des parcs sont créés par des associations de la conservation de la nature, expulsant ainsi les peuples autochtones de la forêt sans leur consentement. Dans le même élan, au nom de la lutte contre les braconnages, les écogardes armés en charge de protéger ces parcs commettent régulièrement des abus à leur rencontre. L'on se souvient alors qu'en 2018, un Baka habitant le village Mboli (Est Cameroun) avait été physiquement violenté par des agents des eaux et forêts en poste au parc national de Lobéké (Boumba et Ngoko), prenant pour prétexte que celui-ci détenait une arme de chasse. On peut bien voir par-là, qu'il est urgent que le gouvernement ouvre véritablement l'œil sur la propagation de toutes ces réalités déplorables affectant les populations autochtones, afin d'assurer avec efficacité la promotion de leurs droits. Néanmoins, il y a lieu de se réjouir de quelques mobilisations diverses venant des Ong et des efforts réalisés par l'Etat camerounais.

Le Cameroun arrimé aux dispositions internationales

Conscient de son ordonnancement juridique non encore étoffé en la matière, l'État s'appuie sur les conventions et les déclarations internationales pour encadrer les peuples autochtones.

Henri Bomba

Zoom sur les pygmées et les Mboros

Les uns, premiers habitants de la forêt camerounaise, et les autres, groupe d'éleveurs, ils ont un mode de vie atypique. Les groupes pygmées sont constitués d'hommes et de femmes souvent de petite taille, qui ont en commun la pêche, la récolte du miel et la construction de huttes de branchages entrelacés recouvertes de feuillages. L'utilisation de plantes, d'écorces, des racines et des fibres végétales à des fins thérapeutiques, le culte animiste de l'esprit de la forêt et du totem protecteur de la communauté constituent en somme des pratiques auxquelles ils s'identifient. Au Cameroun, les peuples de la forêt sont les Baka, les Bakola ou Bagyéli et les Bedzang. Selon les estimations, les Baka représentent le groupe le plus important. Ceux-ci comptent entre 70 000 et 100 000 personnes, dans l'Est et le sud du pays (départements de la Boumba-et-Ngoko, du Haut-Nyong et de la Kadey). Les Bakola ou Bagyéli représentent entre 10 000 et 30 000 âmes. On les retrouve dans le sud du pays et plus précisément à Akom II, Bipindi, Kribi, Campo, Ma'an et Lolodorf. Les Bedzang quant à eux sont moins nombreux, avec moins d'un millier de personnes. On les retrouve au nord-ouest du département du Mbam-et-Kim, dans la plaine Tikar et également à Messondo dans la région du Centre. Le terme "Mbororo", lui, renvoie à des réalités sociologiques variées. Ils étaient des nomades, constamment en mouvement d'un endroit à un autre à la recherche de pâturages pour leurs troupeaux. Aujourd'hui, ils migrent de façon saisonnière, puis retournent à leur habitation temporaire. Ceux-ci sont présents sur tout le territoire camerounais, mais se trouvent en plus grand nombre dans le Septentrion et dans la région de l'Est. Les Mbororo s'avèrent être l'un des groupes ethniques au sein desquels le taux d'alphabétisation est le plus faible. L'éducation ne constitue pas culturellement une priorité pour leurs familles. Ils seraient originaires du Haut-Nil.

Yves Marc Kamdoun

La révision constitutionnelle du 18 janvier 1996 dispose que «l'État assure la protection des minorités et préserve les droits des populations autochtones conformément à la loi.» Devant le silence de la loi fondamentale quant à la notion de «populations autochtones», le gouvernement a lancé en 2009, une étude qui à terme, devrait permettre d'identifier les groupes pouvant être considérés comme peuples autochtones au sens du système des Nations Unies. Toutefois, la déclaration de ce dernier sur les droits des peuples autochtones a été adoptée le 13 septembre 2007 par l'Assemblée générale. Seulement, en tant que déclaration, elle n'a pas la force contraignante d'un traité. Les États membres doivent donc en tenir compte de bonne foi. Le texte établit des règles minimales pour le respect des droits des peuples autochtones, incluant l'autodétermination, le droit à la terre, l'accès aux ressources naturelles sur les terres et territoires traditionnellement occupés ou détenus, et l'assurance de la reconnaissance des États ainsi que de la protection juridique à l'égard de ces terres et territoires. À ce titre, tout projet devant influencer sur la vie de ces groupes doit préalablement être soumis à leur approbation. C'est le sens de l'article 32 de la Déclaration qui dispose que : «les États consultent les peuples autochtones concernés et coopèrent avec eux de bonne foi par l'intermédiaire de leurs propres institutions représentatives, en vue d'obtenir leur consentement, donné librement et en connaissance de cause, avant l'approbation de tout projet ayant des incidences sur leurs terres ou territoires et autres ressources.» Le texte reconnaît également les droits individuels et collectifs relatifs à l'éducation, à la santé, à l'emploi, au maintien et au renforcement de leurs institutions politiques, juridiques, économiques, sociales et culturelles.

Identification. La convention n° 169 de l'Organisation internationale du travail (Oit) propose un ensemble d'éléments subjectifs et objectifs qui sont utilisés conjointement pour identifier ces peuples. Elle vise à décrire et non pas à définir les peuples auxquels elle s'applique en s'appuyant sur un certain nombre d'éléments limitativement énumérés comme la continuité historique; des racines territoriales; des institutions sociales, économiques, culturelles et politiques distinctes. A la lumière des critères



d'identification des peuples autochtones contenus dans la convention n° 169 de l'Oit et du rapport de la Commission africaine sur les communautés autochtones, les groupes qui peuvent être considérés comme autochtones au Cameroun sont : les éleveurs Mbororos

et les Pygmées. Sur l'accès à l'emploi des peuples autochtones, la convention n° 111 de l'Oit, relative à la discrimination dans l'emploi et la profession, a été ratifiée par le Cameroun le 13 mai 1988. Elle fournit un cadre important pour promouvoir le

droit des hommes et des femmes autochtones à l'égalité et au travail décent dans l'esprit de la convention n° 169 et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Ces groupes en somme sont donc protégés au Cameroun.

Basiru Isa, Sg du réseau Repaleac

«(...) Il y a des avancées dans l'accès des populations autochtones aux droits fondamentaux, mais beaucoup reste encore à faire».

En cette célébration de la 23e journée internationale des populations autochtones, sous le thème «Promotion du dialogue intercommunautaire et de l'éducation à la citoyenneté : gage de l'accès des populations autochtones à leurs droits fondamentaux», où en est-on au Cameroun avec les droits de ces populations vulnérables ?

En tant que Mbororo de Bamenda, dans la région du Nord-Ouest Cameroun, et par ailleurs secrétaire général du Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers (Repaleac), il faut le dire, depuis la déclaration des Nations-Unies sur les droits des populations autochtones à nos jours, qu'il y a eu des avancées très significatives en la matière dans le pays. Concrètement, pour ce qui a déjà été fait sur le terrain, on peut le voir sous deux angles : d'une part ce qui a été fait par la population autochtone elle-même pour faire primer leurs droits et faire passer le message ; et d'autre part, ce qui est mis sur pied par les pouvoirs publics, les partenaires techniques et ceux financiers. De prime abord, il en ressort un engouement crescendo de celle-ci à



vouloir participer, influencer, rédiger des notes de position sur les décisions prises à leur égard. Du côté du gouvernement, il y a de plus en plus de lois qui favorisent l'intégration et la participation des populations autochtones, notamment dans celles électorales. En effet, on y retrouve une composante sociologique qui prévoit la prise en compte et le respect de leurs voix. Pour ce qui est des partenaires techniques et financiers, leurs activités les accompagnent et qui, à travers leurs projets, ont également promu leurs droits d'une manière ou d'une autre.

Comment qualifiez-vous la cohabitation des Mbororos

avec les Bantous ?

De plus en plus, les populations autochtones s'organisent en associations dont les objectifs intègrent la sensibilisation pour la bonne cause et le vivre-ensemble. Et il faut le dire, c'est grâce aux différentes actions de celles-ci que la cohabitation reste pacifique sur l'ensemble du territoire, de manière générale.

Qu'est-ce qui reste à faire pour le mieux-être de cette population ?

On peut répartir cela en quatre axes stratégiques à savoir, la sécurisation accrue des terres des populations autochtones ; la participation de celles-ci aux décisions touchant à la tête et à la gestion durable de leurs écosystèmes ; l'augmentation et la consolidation de leurs bénéfices économiques ; l'amélioration continue de leurs conditions de vie. Tous les acteurs devraient donc se mobiliser pour cet idéal. Et je pense que l'occasion se présente pendant cette journée, pour y faire adhérer chaque partie prenante. C'est pour que d'ici 2025, les populations autochtones du Cameroun participent effectivement aux décisions et actions initiées en leur faveur, dans une sorte de plan de convergence.

La tâche ardue du gouvernement

Survie, dignité et bien-être des pygmées et des Mbororos. Tels sont les défis auxquels font face les pouvoirs publics.

Clotilde Nathalie Obono
(stagiaire)

Au cours d'un atelier de renforcement des capacités des acteurs intersectoriels des questions relatives à la protection des droits des populations autochtones dans la mise en œuvre des programmes et projets de conservation de la biodiversité, tenu du 06 au 07 avril 2017 à Yaoundé, il a été question d'identifier des programmes et projets de protection de la biodiversité impliquant les populations autochtones, et d'adopter un plan d'action triennal de protection des droits de ces populations autochtones. Organisé par le ministère des Affaires sociales et le World wide fund (Wwf), cet atelier a connu la participation de



représentants de plusieurs populations autochtones comme les Baka et les Mbororos que. Ils ont aussi pu prendre connaissance des diverses législations nationales sur l'accès aux ressources forestières et

celles sur les forêts communautaires et les redevances forestières. Mais en attendant, certaines résolutions non-négligeables sont prises déjà par le gouvernement du Cameroun pour

améliorer les conditions de vie de ces populations marginalisées. L'on cite entre autres, l'intégration socioéconomique et culturelle des populations autochtones vulnérables (Pav), la sensibilisation des collectivités décentralisées sur leur rôle dans l'amélioration des conditions de vie des Pav à l'ère de la décentralisation, les appuis sanitaires, alimentaires matériels. De sources internes au Minas, l'accent est également mis sur les équipements agros pastoraux. Il s'agit, apprend-on, de montrer que l'accompagnement des Pav commence par le renforcement, de leurs capacités, pour que ces populations soient productrices. Mais beaucoup de défis restent à relever pour garantir à ces personnes l'accès aux services sociaux de base (eau potable, éducation, soins de santé, etc.), sans pour autant altérer leurs modes de vie déjà séculaire. Pour le cas des Mbororos, le défi c'est de les sédentariser. Et chez les Pygmées, le plus dur est de les détacher de leurs carcans culturels qui les amènent à rebuter l'éducation. La journée internationale des peuples autochtones était donc un temps fort pour réitérer l'engagement collectif du gouvernement et de ses partenaires, en vue de faire de l'éducation une stratégie d'inclusion sociale des peuples pygmées et Mbororo. Il est d'ailleurs reconnu que la protection des minorités et des populations autochtones est généralement analysée comme un facteur de paix sociale.

La problématique du modernisme

Les populations autochtones ont offert leurs terres aux autres peuples, hélas le vivre ensemble demeure un problème pour eux. On parle aujourd'hui de modernisme pour le développement de la société, c'est une bonne idée. Mais a-t-on assez souvent pensé au devenir de ces peuples qui nous ont offert l'hospitalité afin que nous nous émancipions ? Là demeure toute la question. L'on a pensé que faire sortir le pauvre pygmée de sa forêt natale c'est l'aider à s'affirmer un peu plus : bienvenue les centres multimédias pour que ces derniers s'arriment au vent des techniques de l'information et de la communication (tic), mais a-t-il besoin d'être en contact avec un ordinateur pour voir qu'il est comme monsieur tout le monde ? Cet homme ou cette femme qui a toujours vécu dans sa brousse a-t-il nourri le souhait de s'émanciper ? Le téléphone portable qui est désormais un outil indispensable pour nous ne l'est pas forcément pour l'homme de la forêt. La preuve, pour être en communication avec son frère, il lui suffit d'utiliser sa voix et avec un son qu'il émet, il arrive à communiquer sans l'interférence des ondes, comme c'est généralement le cas avec cette pointe de technologie « avancée ». Le phénomène de la déforestation qui ne les avantage en rien est plutôt au fil des jours la cause de leurs malheurs, et certainement que quelqu'un trouvera qu'il faut qu'ils commencent à sortir de leur hutte pour des maisons plus confortables au nom de la modernité. Le gouvernement camerounais souhaite que ces peuples sortent de leur réserve, qu'ils soient intégrés peu à peu au reste de la communauté. Sera-t-il cependant facile pour eux d'y arriver ? Habités à se déplacer tout le temps seront-ils capables de se stabiliser et même s'ils parvenaient à le faire, qu'en sera-t-il de leur alimentation, lorsqu'on sait que ces derniers ont des habitudes alimentaires rustiques ?

Mamouda Labaran

Hélène Aye Mondo, une élite Baka

«Le véritable défi reste la protection de nos forêts. Nous sollicitons l'accompagnement et l'appui de l'État dans la délimitation»

«Quel bilan pouvez-vous faire dans la prise en compte de vos droits fondamentaux dans le pays?»

Bien qu'il y ait des points non encore pris en compte dans le respect de nos droits humains, on peut relever que quelque chose est en train d'être faite dans le domaine. Parce qu'il faut le souligner, ça a été un combat, où il fallait au préalable nous retrouver au sein des associations pour espérer la préservation et la promotion de nos valeurs culturelles. Le gouvernement fait des efforts à travers des programmes spécifiques pour les populations autochtones, à l'instar du Programme national pour le développement participatif (Pndp) qui a en son sein le Plan pour le développement des peuples pygmées. Mais il y a encore des actions qui doivent être faites, par exemple en faveur de la jeune fille pygmée, dans l'éducation avec la construction de nos écoles. Nous voulons que la préservation et le respect de notre civilisation soient pris en compte dans les différents programmes de développement de notre pays. Et nous avons un plaidoyer en cours dans ce sens. C'est pour cela que nous nous organisons de plus en plus en associations qui jouent le relais pour la cause. Le véritable défi pour nous reste la protection de nos forêts, et nous voulons vraiment que l'État nous



accompagne et nous appuie dans le cadre de la délimitation. L'exploitation forestière est en train de s'intensifier, et cela constitue une crainte pour nous. Étant donné que nous tirons une grande partie de nos ressources dans la forêt, mieux encore, notre mode de vie est lié aux forêts. Nous voulons de ce fait avoir des parcelles de terres qui nous appartiennent véritablement.

Avec le modernisme qui gagne de plus en plus du terrain dans votre communauté, n'avez-vous pas peur de perdre vos racines ?

Nous ne voulons pas entendre ces préjugés de nous. Parce que, voyez-vous, nous sommes aujourd'hui en train de célébrer la journée

internationale des populations autochtones. Mais vous pouvez constater que notre authenticité culturelle y est mise en avant. Nous avons avec nous notre pharmacopée, et pour nous autres qui sommes déjà allés à l'école, cela ne nous a pas empêchés de conserver ce qu'il y a de propre en nous, notre culture. Dans tout choc de civilisation, il faut juste encaisser ce qui est bon venant des autres.

Comment se passe la cohabitation avec les bantous ?

Elle n'est pas facile, parce que les bantous se prennent pour des «supers hommes». Il y a toujours des problèmes en matière de gestion foncière. Ils disent que toutes les terres leur appartiennent, et par conséquent, ils s'en accaparent. Pour freiner leurs ardeurs, nous sommes en train de nous organiser dans nos associations pour mieux plancher sur la gestion forestière et celle foncière, et voir ce qu'il y a lieu de faire pour qu'on ait des terres qui nous appartiennent véritablement. Nous avons par exemple des forêts à haute valeur de conservation, qui constituent des sites sacrés et où vivent nos grands esprits de la forêt. Et nous ne comptons que sur nos plaidoyers, pour pouvoir jouir pleinement de nos droits fonciers.

CHANTIERS DU DÉVELOPPEMENT URBAIN ET HABITAT

Ketcha Courtès remobilise les entreprises à Douala

Et la Minhdu accompagnée de la secrétaire d'État, Marie Rose Dibong, donne des orientations pour une meilleure exécution des travaux, au cours de sa première descente sur le terrain dans la capitale économique, les 12 et 13 février.

Diane Abada à Douala

Après constat des imperfections (arrêt de certains travaux, mauvaise exécution des travaux, lenteur dans l'exécution des travaux, poussière occasionnée par des chantiers routiers abandonnés...) et écoute des difficultés (problèmes de financement et/ou des décomptes, occupations de l'emprise du projet, occupation illégale du domaine privé de l'État...) rencontrées par les entreprises dans l'exécution des projets relatifs à l'habitat et au développement urbain dans la capitale économique du Cameroun, la ministre de l'Habitat et du Développement urbain (Minhdu) va demander aux chefs d'entreprises contractantes de remettre le personnel et les engins au travail. «Il est urgent que les entreprises qui ont abandonné des chantiers reprennent des travaux», a martelé Célestine Ketcha Courtès. Se voulant plus rassurante pour la finalisation des chantiers, elle dira que seules les entreprises mobilisées, performantes et professionnelles vont continuer à bénéficier de l'accompagnement des pouvoirs publics. «À partir de demain, que les rues qui ont été terrassées et abandonnées soient arrosées, sous peine de résiliation des contrats des entreprises concernées...», a averti la Minhdu. Aux petites et moyennes entreprises (Pme) locales qui s'illustrent par un amateurisme et incompétence caractérisés, le membre du gouvernement a exprimé son entière désolation. «Je demande aux Pme d'être conséquentes avec elles-mêmes», lancera-t-elle. Bien plus, un certain nombre d'orientations (des concertations, notamment) a été donné à l'endroit des autorités de la ville, en vue d'accompagner les entreprises en difficulté sur le terrain. Des indications pratiques que le délégué du gouvernement auprès de la communauté urbaine de Douala, Fritz Ntonè Ntonè, a promis d'observer afin de faciliter l'exécution des travaux qui accusent d'un grand retard.

Des chantiers au peigne fin. En effet, après les descentes sur les villes de Garoua au Nord (le 04 février) et Maroua à l'Extrême-Nord (le 05 février), Célestine Ketcha Courtès, accompagnée de la secrétaire d'État auprès du Minhdu en charge de l'Habitat, Marie Rose Dibong, est allée à Douala prendre le pouls des chantiers des projets de son ressort de compétence. Une descente de terrain qui l'a permis d'évaluer, en présence du gouverneur du Littoral Samuel Dieudonné Ivaha Diboua et du délégué du gouvernement, l'état d'avancement des travaux de construction des voies d'accès aux stades de football, exécutés dans le



Visite des logements sociaux Mbanga Bakoko



Mme Courtès et Mme Dibong visitent de la Cité des cinquantenaires à Douala 1er

cadre des préparatifs de la Coupe d'Afrique des Nations (Can) 2021 et bien d'autres voies en cours de construction ; l'assainissement de la capitale économique et les travaux du Programme gouvernemental de construction de 10 000 logements sociaux, du drainage pluvial et de la composante voirie du Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique (Planut). Avec beaucoup d'attention et de discernement de Mme Courtès, les chantiers de Nyalla, les voies d'accès du stade de Japoma, le giratoire Crbc-Co, le giratoire Yenigun-Comar, les logements sociaux de Mbanga Bakoko, le dalot N3, le chantier de construction d'un Centre d'incendie et de secours des sapeurs pompiers de Douala, le drain de Kondi (lieu dit Pk8), les travaux de réhabilitation des voies de desserte (chefferie Ngwele), des voies de Bonamikam et de desserte de la permanence du parti de Bonabéri dans le cadre du Planut, les travaux de construction

de la "Cité des cinquantenaires" (un complexe de 450 logements, divers équipements d'accompagnement, des bureaux, commerces et un centre commercial) à Douala 1er..., ont été parcourus. Non sans s'entretenir par moments avec des populations pour mieux comprendre la réalité, à l'instar des "femmes abandonnées par leurs maris" qui squattent des logements sociaux non achevés à Mbanga Bakoko. À Kondi, les populations curieuses sorties pour voir la première descente de Mme Courtès à Douala sont visiblement très vite marquées par la pertinence des questions posées aux ingénieurs. «Voici le genre de ministres qu'il nous faut pour enclencher le développement durable du Cameroun. Du courage mama Courtès... !», a fini par lâcher un habitant de Pk8. Dans une démarche inclusive, la ministre a tenu une séance de débriefing à travers laquelle des chefs d'entreprises et de cabinets d'expertise interpellés ont exprimé

les difficultés rencontrées sur le terrain et sollicités l'intervention du Minhdu. Au sujet des logements sociaux déjà disponibles, l'ancienne maire de Bangangté et présidente du Réseau des femmes élues locales d'Afrique (Refela) et du Cameroun (Refela-Cam) va rassurer les populations que «les critères de leur acquisition seront rendus publics le plus vite possible». On apprendra de cette descente que la capitale économique a bénéficié de 109 milliards Fcfa pour le volet drainage pluvial (Bonassama, Mbanya, Tongobassa, Kondi et Bonnes courses) sur financement de l'Agence française de développement (Afd). Un projet qui, à terme, va indubitablement mettre les populations à l'abri des inondations auxquelles elles sont généralement confrontées pendant la saison pluvieuse. Pourvu que chaque acteur joue franchement son rôle.

MAINTIEN DE GRÉGOIRE OWONA ET MARTIN MBARGA NGUÉLÉ AU GOUVERNEMENT

Le Nyong et So'o rend grâce à Dieu !

Des prières dans les mosquées et églises du département ont eu lieu le week-end dernier à Mbalmayo.

Synthèse d'Azize MBOHOU

La grâce du Seigneur est abondante dans les cœurs des populations du département du Nyong-et-So'o, au lendemain du réaménagement du gouvernement du 04 janvier. Le chef de l'État a en effet renouvelé sa confiance à deux dignes fils du département, à savoir : Grégoire Owona, le ministre du Travail et de la Sécurité sociale (Mintss), et Martin Mbarga Nguélé, le délégué général à la Sûreté nationale (Dgsn). Afin de célébrer ce maintien, les élites, populations et autres forces vives du département ont organisé des célébrations liturgiques sur l'ensemble de cette unité administrative. C'était à l'effet de rendre grâce au Seigneur, d'implorer la paix dans le pays et confier le président de la



République, Paul Biya, à la providence du Tout-Puissant. En outre, par ce geste, les populations et les élites ont tenu à

remercier une fois de plus le chef de l'État pour son attention et sa sollicitude renouvelées envers cette circonscription.

Le vendredi 8 février, ce sont les fidèles des différentes mosquées du département qui ont élevé leurs prières vers Allah. Les musulmans ont invoqué le Très-Haut afin qu'il inonde le Cameroun de sa bénédiction et accompagne le chef de l'État dans ce nouveau mandat. Le dimanche, les chrétiens ont pris d'assaut les églises pour le culte et messe d'action de grâce. À la cathédrale de Mbalmayo, la messe a été dite par Mgr Joseph Ndi Okala, évêque du diocèse, assisté de Mgr Adalbert Ndzana, évêque émérite. En présence de chefs traditionnels et de toutes les couches des populations, le Nyong et So'o a également saisi l'occasion à lui offerte pour renouveler son serment de fidélité et de soutien au président Paul Biya.

REMERCIEMENTS AU CHEF DE L'ÉTAT ET APPEL A LA PAIX

Le Nyong et So'o choisit la piété et la prière

Pas de grand meeting, pas de marche ni de motions usuelles de soutien, pas de clairon politiquement étiqueté, les élites, populations et forces vives du département du Nyong et So'o, dans l'optique dire merci au chef de l'État pour la reconduction et/ou le maintien du ministre Grégoire Owona et du délégué général à la Sûreté nationale, Martin Mbarga Nguélé au gouvernement, ont plutôt choisi le chemin des églises et des mosquées pour prier.

Henri Bomba

Prier pour le succès du nouveau septennat du président de la République, son excellence Paul Biya ; prier pour la paix, l'unité et la prospérité du Cameroun. Cela s'est passé simultanément dans les six (06) arrondissements du département, à savoir : Akoeman, Dzeng, Menguene, Mbalmayo, Nkolmetet et Ngomedzap, dans une organisation tout à fait coordonnée. Les mosquées et autres lieux de prière des musulmans ont procédé à leur mobilisation le vendredi 08 février, alors que les cathédrales et paroisses catholiques, ainsi que les temples protestants tenaient, en apothéose, leurs célébrations le dimanche 10 février. À Mbalmayo, chef lieu du département, la cathédrale St Rosaire a constitué le clou, avec la présence des deux hautes personnalités suscitées, entourées des chefs traditionnels du département, au cours d'une messe célébrée par Monseigneur Joseph Marie Ndi Okala, Évêque du Diocèse de Mbalmayo, en présence de Monseigneur Adalbert Ndzana, Évêque Émérite. À cette occasion, la cathédrale de Mbalmayo a fait le plein d'œuf. La célébration et la messe se voulaient certes ordinaires, mais elles n'en étaient pas moins



Grégoire Owona

rehaussées par l'éclat conféré par la qualité et le nombre de concélébrant(les deux prélats cités étaient entourés d'une vingtaine de Prêtres de différents secteurs du diocèse). Éclat du fait de la présence de nombreuses élites du département. Éclat reflété par la présence des autorités



Martin Mbarga Nguélé

administratives, en tête desquelles M. le préfet du Nyong et So'o, Benjamin MBOUTOU. Éclat enfin, avec la qualité des prières et prédications conduites par Monseigneur Okala, le célébrant principal du jour. En félicitant Grégoire Owona, Martin Mbarga Nguélé et tous leurs frères

du département pour l'idée de ces prières et messes, pour dire merci et pour la paix au Cameroun, l'Évêque a salué les fils du Dieu qui doivent avant tout se reconnaître comme tels, face à leurs responsabilités et face aux devoirs que confèrent toutes fonctions. «C'est avec joie qu'il faut prier pour le Président de la République, les Élus, ainsi que toutes les autorités.», a-t-il indiqué avant de poursuivre «Quant au Cameroun notre pays, il est bon d'adresser les prières comme celle de ce jour, pour la paix, qui seule favorise le développement et le renforcement de notre solidarité nationale. Car les solutions à nos problèmes ne viendront que de nous –mêmes». Belle journée ensoleillée, les plus de deux heures de célébration et de prières se sont achevées dans un air de fête et de communion. Le ministre et le délégué général à la Sûreté nationale ont à coup sûr apprécié ces élans et cette chaleur fraternels. Disponibles, et ne se dérobaient aucunement des nombreuses poignées de mains et des interminables Félicitation Excellence !», le moins que l'on puisse dire est que la piété et la prière ne sont pas antinomiques de la ferveur.

Brèves

LEAGUE DE CHAMPION

Victoire historique du Psg sur Manchester United

La rencontre s'annonçait compliquée pour le Psg en raison de l'absence de Neymar, Thomas Meunier et Edinson Cavani. Mais les franciliens ont surpris. Après une première période relativement dominée par les Mancuniens, les franciliens vont prendre progressivement le contrôle et multiplier les offensives. Presnel Kimpembe va ainsi ouvrir le score à la 53e minute. D'un corner tiré par Angel Di Maria, le défenseur français va envoyer la balle au fond des filets.

MERCATO

Coton sport renforce ses effectifs

L'équipe fanion du septentrion procédé aux recrutements de cinq joueurs, dont deux attaquants, deux défenseurs et un milieu de terrain. Pour atteindre ses objectifs cette saison, le club de football Coton Sport de Garoua a recruté cinq joueurs. Il s'agit de deux attaquants, deux défenseurs et un milieu de terrain. Les deux attaquants sont de nationalité tchadienne et Burkinabè. Tandis que les trois autres joueurs sont de nationalités Camerounaise. La présentation des nouvelles recrues a eu lieu en début de semaine à Garoua.

FOOTBALL

Guardiola meilleur entraîneur du monde selon Samuel Eto'o

Interrogé par un internaute lundi, le capitaine de Qatar Sports Club a déclaré sur sa page twitter que le technicien espagnol était son coach favori. Samuel Eto'o fait savoir qu'avec le technicien espagnol tout était simple. Le Camerounais assure que Guardiola était l'un de ses entraîneurs préférés. Qu'il a apprécié son coaching parce qu'il a simplifié le football. Au cours de sa longue et riche carrière, Samuel Eto'o a eu l'occasion de côtoyer de nombreux grands entraîneurs du monde.

ÉLECTION DANS LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES

Le Cnosc fait diversion

Au motif de la préservation des intérêts des athlètes, le comité national olympique et sportif du Cameroun a décidé de reporter les scrutins des fédérations en 2020 après les jeux olympiques de Tokyo. Une décision qui n'est que pure distraction quand on sait que les multiples défections des athlètes à l'étranger ne se font pas en année électorale. Des défections qui sont la conséquence du mal être de ces compétiteurs.

Destin Mballa

Les élections dans les fédérations sportives n'auront pas lieu avant 2020. Le conseil d'administration du comité national olympique et sportif du Cameroun (Cnosc) qui s'est tenu le 7 février à Yaoundé a décidé de renvoyer celles-ci à l'année prochaine, après les jeux olympiques de Tokyo. Comme raison avancée, le Cnosc dit vouloir sauvegarder des intérêts des athlètes. A en croire, le colonel Hamad Kalkaba Malboum Pca du Cnosc, il n'est pas question de perturber les compétiteurs en ce temps de préparation qui a commencé depuis 2017. Des arguments peu convainquant qui relèvent tout simplement de la pure distraction. Le colonel Hamad Kalkaba Malboum veut distraire l'opinion. La tenue des élections dans les fédérations sportives ne saurait perturber la préparation des athlètes aux différentes compétitions internationales. Vu que ceux-ci ne connaissent que de mauvaises conditions de préparation aux grandes échéances. Les multiples défections ne se déroulent pas toujours en année électorale. Le problème est la mauvaise préparation des compétitions, le



manque d'encadrement des athlètes. À celui-ci, s'ajoute l'éternel problème des primes. Malgré les médailles engrangées lors des tournois, les primes ne sont pas toujours reversées aux champions. Celles-ci sont systématiquement détournées par les dirigeants des fédérations et les président des clubs. Les haltérophiles sont victimes de ces mauvaises pratiques, le président est régulièrement

accusé de détournement de fonds publics. Cet état de chose a été à l'origine de multiples grèves des haltérophiles. Ces faits ne permettent pas aux athlètes de se préparer sereinement pour défendre les couleurs du pays aux grands rendez-vous. En raison des difficultés financières, les athlètes sont contraints de s'endetter dans leurs quartiers pour prendre part

aux compétitions. Mais arrivé à l'étranger, ceux-ci sont presque à l'abandon et la seule solution qui leur reste est la fuite. Tel a été récemment le cas en avril 2018 lors des jeux du Commonwealth en Australie où huit athlètes camerounais ont pris la fuite. Six hommes et deux femmes, des boxeurs et haltérophiles, ont tout simplement fondu dans la nature. Pourtant, 2018 n'était pas une année électorale au sein des fédérations sportives. Des cas de défections similaires sont enregistrés à chaque compétition. En 2014, toujours au cours de la même compétition à Glasgow, le Cameroun a connu la fuite de ses talents sportifs. La décision du Cnosc n'est qu'un faux prétexte pour retarder suffisamment les échéances électorales. Ne pas organiser les élections pour renouveler les bureaux exécutifs des fédérations sportives au motif de la sauvegarde des intérêts des compétiteurs relève simplement de l'imposture. Si non où est le Cnosc lorsqu'il faut apporter les solutions aux problèmes des athlètes ?

VOLLEYBALL

Les jeunes pour la refondation

L'instance en charge de la discipline poursuit son processus de refondation à travers la construction des infrastructures stratégiques et la délocalisation des rencontres dans les zones cibles.

Mamie Tinguetin
(stagiaire)

La fédération camerounaise de volleyball (Fecavolley) a lancé un appel de fonds pour le financement de la construction d'un terrain de volleyball à Nikoutou dans le département du Mbam et Inoubou. Le 24 janvier, la commune de Nikoutou et la Fecavolley ont procédé à la pose de la première pierre du futur terrain. Dans le cadre de la politique de refondation de la discipline mise sur pied par l'institution du volleyball national, le choix s'est porté sur le Mbam et Inoubou et la région de l'Extrême-Nord pour la construction des infrastructures stratégiques. «Les techniciens ont découvert des qualités morphologiques des jeunes originaires de ces zones. Il est question de susciter en eux le goût de la pratique de cette discipline. Une production en masse pourrait bénéficier aux équipes nationales des différentes catégories dans le moyen et long terme», a déclaré une source au journal



le Jour. La même initiative avait été lancée récemment et a permis la construction du terrain du village d'Assala 1. Dans la même optique, l'une des résolutions prise au terme de l'assemblée générale de cette fédération tenue le 19 janvier, est la délocalisation des finales de la Camtel Volleyball Championship. Elles

se dérouleront pour la saison 2020 au gymnase actuellement en construction dans la ville de Ngaoundéré. De plus, la Fédération camerounaise de Volleyball organisera chaque année un tournoi des écoles de volleyball réservé aux jeunes joueurs et joueuses qui ne participent ni aux

championnats régionaux, ni aux championnats sectoriels. La première phase de cette stratégie avait été implémentée, permettant ainsi de détecter les talents ayant pris part aux Jeux africains d'Alger 2018. Pour une première participation de l'équipe féminine du Cameroun de cette catégorie à une compétition internationale, les cadettes se sont inclinées en finale face à l'Égypte. «C'est tout simplement une synergie organisationnelle et d'actions entre le projet que nous avons mis sur pied, parce que nous travaillons suivant une approche de projet, avec les pouvoirs publics et même parfois les parents. En ce qui concerne les enfants cadets de moins de 17 ans, nous avons pu mettre sur pied une imbrication entre les divers acteurs qui s'occupent du volley-ball, et je crois que c'est cela qui fonde l'ensemble des résultats actuels.» a expliqué Serge Abouem, président de la Fecavolley.

INSTALLATIONS ANARCHIQUES DES FILS ÉLECTRIQUES

La pratique a la peau dure à Yaoundé

Les citoyens y ont toujours recours pour se connecter au réseau électrique, méprisant les risques auxquels cette pratique les expose.

Annette Mindjié
(Stagiaire)

Au mois de décembre, le corps sans vie d'un jeune homme a été trouvé dans un dépotoir d'ordures ménagères, non loin de l'ambassade de Turquie à Yaoundé. Le nommé Mbezele Gaston, alias Daddy, «malade mental» d'après une proche du défunt fréquentait régulièrement lieu est mort dans la nuit du lundi 17 à mardi 18 décembre 2018. Il sera reconnu le lendemain par un riverain. Les enquêtes menées ont révélé que le jeune homme a été électrocuté par un fil de courant blessé qui pendait dans le Bac à ordures. «On a fait venir les agents d'Eneo sur les lieux mais ils ont rejeté la faute aux câbleurs. Selon eux, le fil à l'origine drame n'était pas le leur.» confie Simonne. Le cas de cet homme n'est pas isolé car au carrefour Coron la même année, un jeune garçon est aussi mort dans les mêmes circonstances. Il a fait un faux pas et a pris appui sur un câble électrique qui pendait près de lui et est décédé immédiatement. Les décès dans de telles circonstances, l'on en compte peut être pas assez mais mettent au goût du jour, la problématique des branchements anarchiques des fils électriques à travers la



capitale. Les câbles jonchent les rues exposant les usagers à des électrocutions et cela n'inquiète personne. «Nous sommes régulièrement plongés dans le noir, parce que les camions des brasseries coupent souvent les fils à leur passages. Nous sommes en danger» affirme une

habitante de quartier Ekounou. Conscient des risques que de telles situations peuvent engendrer, Energy of Cameroon (Eneo) a initié en 2016, un programme spécial de sensibilisation des jeunes sur la sécurité électrique : Le Special Youth Week Safety (Sywes). Plus

de 800 mille personnes sont sensibilisé par an. La dernière campagne date du 09 février. Elle a eu lieu au lycée bilingue de Logpom à Douala. Les élèves de cet établissement ont été éduqués à travers des affiches sur lesquels l'on pouvait lire : «S'approcher des lignes électriques, danger de mort». L'opérateur de l'électricité a justifié le choix de cette école par des extensions de réseau dans la zone, la prolifération des immeubles et autres habitations, donnant lieu à des lignes qui ne respectent pas les normes, ainsi que des poteaux non traités qui sont tombés. «Tout cela constituant un danger pour les enfants, il était bon que les jeunes soient sensibilisés, afin de transmettre eux aussi le message à leur entourage», indique-t-on à Eneo. Pendant les échanges, les élèves ont retenu qu'il est strictement interdit de toucher ou d'enjamber un câble tombé à terre, de grimper sur les arbres parcourus par le courant électrique ou encore de s'installer autour de la haute tension. Qu'ils ne doivent jamais placer l'antenne en dessous de la haute tension, ni laisser un chargeur branché à côté d'un enfant.



OBSEQUES DE NTUTU ENGOLA Jeanne Solange

Faire-part

- La grande famille Menye Ndongo à Biboulemam Akom II
 - La grande famille Engola Menye Moise à Bibouleman
 - La grande famille Nvondo Mba à Biboulemam
 - La famille Engola Ndongo à Yaoundé
 - La famille Mvondo Charles à Yaoundé
 - La famille Bekolo Amba sylvain à Douala
 - La famille Ebene Menye à Yaoundé
 - La communauté Chrétienne de la paroisse EPC Eminemvom
- Ont la profonde douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances le décès de leur fille, petite fille, sœur, tante, belle sœur, et sœur en Christ survenu le 30 janvier 2019 à Yaoundé des suites de maladie.

Programme

Du 30 janvier au 13 février 2019

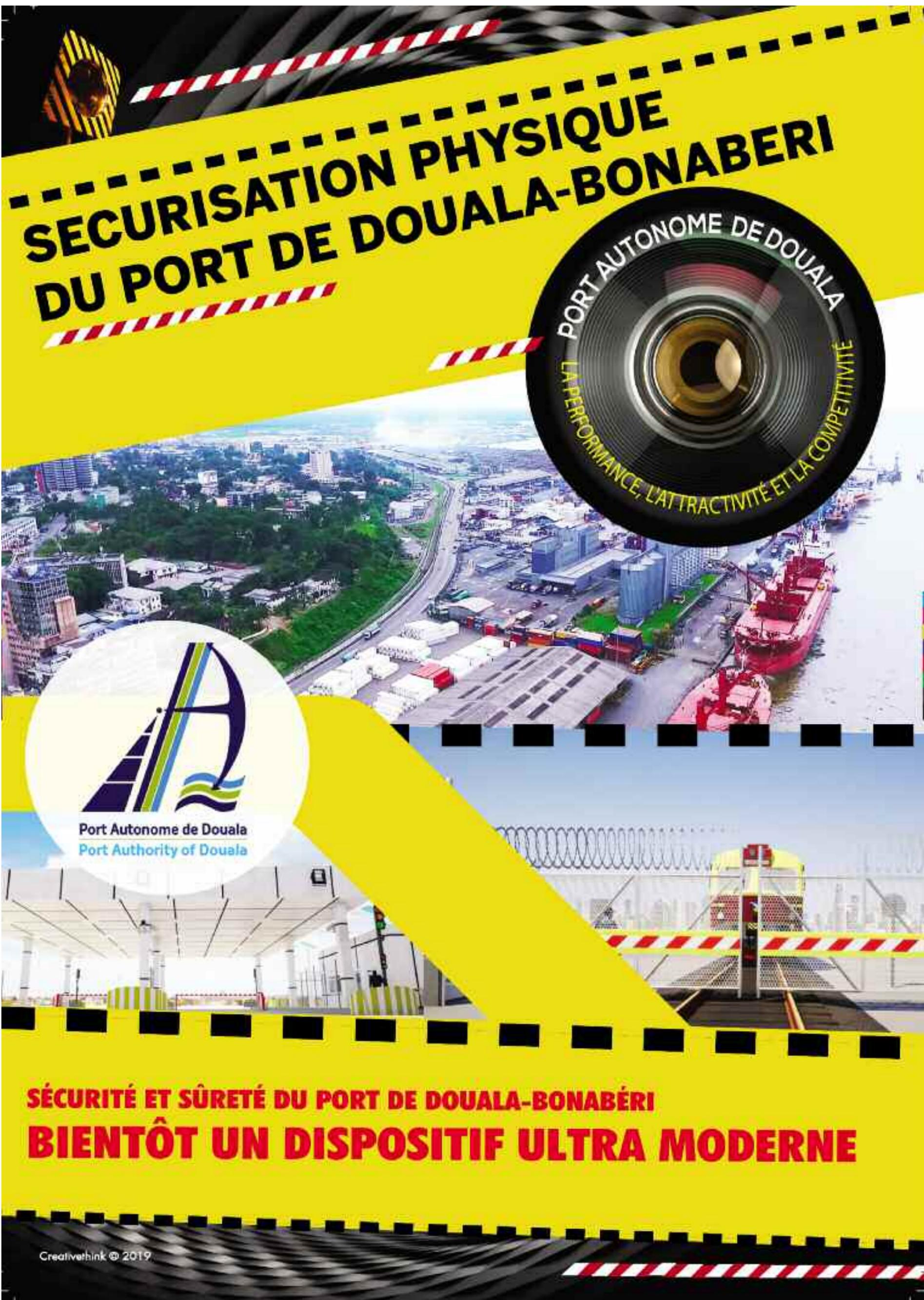
Recueillement tous les soirs dès 19h au domicile de M. MVONDO Charles sis à Odza dispensaire

Judi 14 février 2019

14h00 : Mise en bière et levée de corps à la morgue du CFTA à Ekounou
16h00 : Arrivée et installation de la dépouille à la chapelle Mbock Abang Etienne
20h 00 : culte et grande veillée jusqu'à l'aube

Vendredi 15 février 2019

06h00 : départ du cortège pour le village Biboulemam Par Akom II
13h00 : arrivée et installation de la dépouille à l'Église EPC de Biboulemam
20h00 : culte et grande veillée jusqu'à l'aube
Samedi 16 février 2019
09h00 : début des cérémonies
-culte
-inhumation
-fin des cérémonies



**SECURISATION PHYSIQUE
DU PORT DE DOUALA-BONABERI**

PORT AUTONOME DE DOUALA
LA PERFORMANCE, L'ATTRACTIVITÉ ET LA COMPÉTIVITÉ



**SÉCURITÉ ET SÛRETÉ DU PORT DE DOUALA-BONABÉRI
BIENTÔT UN DISPOSITIF ULTRA MODERNE**

Creativethink © 2019